



COOPÉRATION BILATÉRALE BÉNIN / WALLONIE – BRUXELLES

Programmation 2019-2023 – Rapport remis au WBI

Appui à l'intégration scolaire et socio-culturelle des sourds au Bénin

Organisations partenaires :

ASUNOES-Belgique

IRSA, Institut Royal des sourds et Aveugles, Uccle
HE2B, Haute École Bruxelles-Brabant
La Clé asbl – centre d'hébergement pour enfants sourds
Oxfam -Solidarité

ASUNOES-Bénin

Association des Interprètes et traducteurs en langue des signes du Bénin (AITLS)
Association Nationale des Sourds du Bénin (ANSB)

La mission d'éducation inclusive à l'égard des personnes sourdes que s'est donnée le CAEIS entre dans le cadre décennal d'actions pour l'accélération de la mise œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) signé par le Bénin fin octobre 2020.

Parmi les 17 objectifs de développement durable fixés par les Nations-Unies pour 2030, figure en numéro 4 : l'"Accès à une éducation de qualité", et plus particulièrement : 4.a "Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace."

L'ODD n°17 est centré sur le développement des partenariats comme clef de voûte : « l'atteinte des ODD ne pourra se faire en laissant les acteurs agir isolément chacun dans son domaine ».

C'est dans cette optique que s'est réalisé au cours des 5 dernières années le partenariat entre nos structures. Le lien ci-dessous permet d'accéder aux comptes-rendus annuels des activités de notre ASBL : http://www.asunoes-benin.org/wp-medias/2023/04/2022_2021_2020_2019_2018_2017CR-activites-ASUNOES-Belg.pdf

Le CAEIS de Louho fêtera en 2024 ses 30 ans d'existence. Parmi les effectifs la proportion reste assez stable de 35 % d'enfants sourds ou malentendants et 65% d'enfants entendants, tous enseignés ensemble dans les mêmes classes. Il est reconnu dans l'Afrique francophone comme un exemple éducatif d'inclusion des enfants sourds et de développement de la langue des signes.

A titre d'exemple :

- la collaboration avec l'École « les Cajoutiers » de Dakar, projet soutenu par Sensorial Handicap Co-operation (SHC) : depuis 2020, un enseignant béninois est mis à disposition de l'école sénégalaise, 7 enseignants sénégalais ont été formés à Louho, chacun pour une période de 3 mois, et chaque été des formations sont données par Paul Agboyidou et Raymond Sekpon à Dakar : https://www.facebook.com/lescajoutiers/?locale=fr_FR (post du 28 août). L'école « les Cajoutiers » de Dakar présentera ses premiers candidats à l'examen de fin de cycle primaire en 2025.

- la participation en octobre 2023, en Côte d'Ivoire, de deux collaborateurs d'ASUNOES-Bénin à un atelier organisé par six associations de l'Afrique de l'Ouest francophone (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Niger, Togo, Mali) et un consortium composé de Mutualiste Sans Frontières Solidarité, Essentiel et VYV3 Pays de la Loire dans le cadre du projet DéfiSens'AO « Accès des personnes déficientes sensorielles aux services de prévention, de détection et d'accompagnement ».

<https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS>

- par ailleurs, ASUNOES-Bénin a été la première structure africaine à devenir membre du Réseau francophone en déficience sensorielle et du langage (RDSL) en 2017 avant d'être rejointe par une structure du Burkina-Faso en 2022. Des représentants participent aux assemblées générales (la dernière à Bruxelles en octobre 2022 dans les locaux de l'IRSA).

En octobre 2022, une thèse de Doctorat a été soutenue en Sciences de l'Éducation à l'Université béninoise d'Abomey-Calavi : Mme Sèsimè Abila DJISSENOU COSSOU a été félicitée pour le choix de son sujet qui portait sur l'éducation inclusive pratiquée au CAEIS de Louho à Porto-Novo. Son directeur de thèse, le Professeur Houessou a rappelé sa propre participation à un colloque international sur l'éducation inclusive qui s'était tenu à Bruxelles en 2013 :

<https://www.youtube.com/watch?v=JNDKZYGGVxM>

- **Objectifs spécifiques du projet.**

A - Objectifs scolaires :

1 - accessibilité de la communication en langue des signes dans chaque classe de la maternelle à la terminale : grâce à l'organisation de sessions de formation au « Centre de Formation en Langue des Signes, en Interprétariat et en Pédagogie Adaptée » - CFLSIPA appelé « Centre Abbé de l'Épée » (inauguré le 14 octobre 2017), la formation continue des professeurs et l'élaboration de manuels ont permis de progresser.

2- En général pour toute l'école, les résultats aux examens ont progressé au cours de la période jusqu'à devenir très bons en 2022

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/resultats-aux-examens-2022>

Mais en 2023, les résultats des enfants sourds ont été inférieurs à ce qu'ils étaient les années précédentes, laissant entrevoir une grande différence avec les résultats des enfants entendants.

<https://www.facebook.com/ASUNOESbelgique> (post en date du 27 juillet)

L'administration des examens devrait reconnaître le handicap spécifique de la surdité et permettre la traduction des consignes en LS ainsi qu'accorder un temps supplémentaire pour composer.

Actuellement les candidats sourds bénéficient d'un temps supplémentaire au CEP et au BEPC, mais pas les candidats au BAC dans les différents centres d'examen de Porto-Novo.

3- Développement d'ateliers professionnels : l'installation en périphérie de l'école de la boutique de l'Association des Femmes sourdes de l'Ouémé (financement du projet par « Femmes d'Europe »), d'un salon de coiffure, d'un atelier de couture et d'un studio photo (équipé par un membre d'ASUNOES-France) a permis la formation d'élèves vers des voies professionnelles. Il faut souligner

que l'environnement urbain de l'école s'est bien amélioré en termes de voirie, d'éclairage et d'accessibilité. En 2023-2024, on compte 10 apprentis dans les ateliers répartis comme suit : Couture : 4, Coiffure : 3 , Maçonnerie : 1, Cuisine : 1, installations de panneaux solaires : 1

4- Diversification des formations suivies par les élèves sourds après l'obtention de leur baccalauréat :

après l'obtention du baccalauréat, si ce n'est 3 exceptions, aucun des jeunes sourds n'a réussi à poursuivre avec succès des études supérieures. La rencontre le lundi 5 septembre 2022 au cabinet du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique pour envisager l'accompagnement des élèves sourds dans les études supérieures est restée sans suite. On assiste à beaucoup de déceptions et les professions qui les emploient sont très peu diversifiées (couture, coiffure...). Nombre d'élèves et d'anciens élèves de l'école (sourds comme entendants) continuent à ne pas se projeter dans un avenir au Bénin et rêvent toujours d'émigration sans prendre réellement en compte d'une part les difficultés d'un ailleurs et d'autre part les opportunités qui leur seraient permises sur place et qui se développent pour peu qu'une organisation collective se mette en place.

B- Objectifs de pérennité de la structure

1 - Stabilité du personnel enseignant : le personnel enseignant est formé à la langue des signes et aux pédagogies adaptées. A chaque lancement par l'Etat des concours de recrutement des enseignants dans la fonction publique, plusieurs enseignants réussissent le concours et quittent le CAEIS. Le nombre de départs des enseignants varie d'une année à l'autre et est difficilement programmable ; parfois leur départ se fait en cours d'année scolaire. La motivation de ces enseignants est liée à leur statut : tous souhaitent avoir un employeur capable de leur garantir leur salaire de façon régulière et de leur garantir une retraite.

Cette hémorragie est préjudiciable au bon fonctionnement de l'école inclusive de Louho car il faut à nouveau recruter et former de nouveaux enseignants. Afin de l'éviter, il serait envisageable qu'une fois le concours réussi l'Etat béninois affecte ces enseignants au CAEIS en prenant en charge leurs salaires et les charges sociales afférentes.

L'encadrement constitue des piliers solides pour le développement de l'école, l'investissement et la motivation sont certains. Malheureusement des décès ont constitué des pertes inestimables.

Après 3 ans passés en Belgique, accueilli par ASUNOES-Belgique, afin d'obtenir un master en anthropologie à l'ULB, l'ancien élève (entendant) de l'école et co-président de l'Association des Interprètes et traducteurs en langue des signes du Bénin (AITLS), Carlos Dindin, occupe depuis octobre 2022 une fonction de chargé de projets, assistant ainsi la direction du CAEIS.

2 - Equilibre financier : des difficultés financières sont toujours présentes qui entraînent des retards de paiement du personnel enseignant et d'encadrement (surveillants et maîtres d'internat). La couverture maladie et accident du personnel est un réel problème non résolu.

Malgré les engagements pris par le Président Talon en date du 31 décembre 2022, il n'y a pas eu d'évolution sur la prise en charge des salaires des professeurs, ni des charges sociales.

Pour venir en aide à un professeur accidenté en mars 2022, les frais d'hospitalisation, de kiné, d'achat et de pose d'une prothèse de jambe ont pu être couverts par la contribution d'ASUNOES-Belgique et de son association partenaire ASUNOES-France (2000 euros).

<https://www.helloasso.com/associations/asuno-es-france-benin/collectes/rodrigue-debout>

Les parrainages d'enfants : 25 % des effectifs de l'école de Louho sont des enfants parrainés par diverses ONG : ASUNOES-Belgique, ASUNOES-France, VIDOTOU, Fondation Liliane, Fondation Claudine Talon. Les parrainages couvrent plus de la moitié des charges financières du CAEIS car le recouvrement des frais de scolarité auprès des familles est très défectueux et fait cruellement défaut pour l'équilibre financier de l'école.

Une économie sur le budget du CAEIS pourrait être réalisée grâce à un accord avec un établissement public voisin, Collège d'Enseignement Général de DOWA, pour l'accueil des classes de lycée (seconde, première et terminale) puisque l'effectif dans ces classes est réduit ; seulement le coût de l'interprète en LSB resterait à la charge d'ASUNOES-Bénin. Cependant le processus reste bloqué faute d'une autorisation administrative qui tarde à venir. Après la rencontre début octobre 2023 avec des cadres des Ministères des Enseignements Primaire et Secondaire, du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, on espère une suite favorable et concrète.

3- L'Association des Interprètes et Traducteurs en Langue des Signes du Bénin (AITLS) est constituée d'anciens élèves entendants de l'école de Louho. Certains sont rémunérés par ASUNOES-Bénin afin d'assister les professeurs dans les classes (principalement dans le second cycle du secondaire) où des professeurs vacataires sont engagés qui ne connaissent pas la LSB.

Il est à remarquer que ces interprètes sont sollicités par les administrations locales lorsqu'elles ont à faire avec des personnes sourdes. Pour autant, on ne peut pas parler réellement d'une reconnaissance légale du métier d'interprète en langue des signes, car ces jeunes d'un niveau professionnel reconnu exercent très souvent en bénévolat, ce qui ne permet pas de se projeter dans un métier.

4 - Encadrement orthophonique des enfants sourds et malentendants

Grâce à une bourse de la Belgique, une ancienne élève du CAEIS, Christelle Sekpon a suivi pendant 3 ans une formation en logopédie à l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé. Une fois diplômée en 2013, elle a pris ses fonctions au sein du CAEIS. En 2019, grâce à un partenariat avec la Haute Ecole Robert Schuman (HERS) de Libramont, une formation en audiologie a pu lui être dispensée et deux appareils ont été laissés à l'école de Louho. Le Bénin ne compte actuellement que 9 orthophonistes (logopèdes). Les enfants sourds représentent plus d'un tiers des effectifs de l'école de Louho et la quasi totalité des internes.

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/nouvelles/des-etudiantes-en-logopedie-orthophonie-de-libramont-belgique-au-caeis>

Depuis l'année scolaire 2022-2023, le CAEIS accueille des enfants poly-handicapés dans un programme de réadaptation à base communautaire : ils étaient 16 et ne sont plus que 12 en 2023-2024. Les âges sont compris entre 5 et 16 ans. C'est une très bonne chose pour ces enfants, qui n'ont pas d'autre lieu pour être scolarisés, mais pose de gros problèmes d'infrastructure et d'encadrement ; la seule logopède de l'école, Christelle Sekpon, en assure principalement le suivi, ce qui la détourne de ses tâches habituelles auprès des enfants sourds déjà dans l'école. Il y a urgence à former une deuxième orthophoniste (logopède) qui travaillera dans l'école et le programme ENABEL est sollicité dans ce sens.

5 - La communication et la bureautique : grâce à l'engagement sur plusieurs années du WBI, la salle informatique de l'école a pu être équipée et l'environnement amélioré. Ont été fournis des ordinateurs (par le biais de l'ONG <https://www.close-the-gap.org/who-we-are>) et des logiciels, des professeurs ont été formés pour l'encadrement. Les élèves apprennent progressivement à maîtriser l'outil informatique, les professeurs et l'encadrement viennent faire des recherches, des relations peuvent s'établir et se consolider grâce à des échanges internet par exemple à travers une

correspondance scolaire entre élèves béninois et belges encadrés par leurs professeurs (IRSA et Ecole et surdit )

C. Application concr te de la l gislation sur l'int gration et la protection des personnes handicap es, les personnes concern es  tant inform es de leurs droits.

En coordination avec l'Association nationale des Sourds du B nin (ANSB) et sous la supervision du charg  des Droits des l'Homme   la F d ration mondiale des Sourds (FMS) s'est tenu du 8 mai au 12 mai 2023 au Centre de formation Abb  de l' p e de Louho un stage de formation auquel ont particip  seize personnes adultes sourdes (8 hommes et 8 femmes) et dont l'objet  tait d'examiner l'application concr te au B nin de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicap es (CDPH).

En effet, le 29 septembre 2017 avait  t  promulgu e la loi portant protection et promotion des droits des personnes handicap es en R publique du B nin. ASUNOES-B nin a rendu accessible cette loi aux personnes sourdes   travers un livret imag  et facile   comprendre . Les d crets d'application ont  t  publi s le 21 juin 2023. C'est une tr s grande avanc e qui facilitera la vie quotidienne des sourds du B nin.

D but octobre 2023, un atelier s'est tenu avec la participation des cadres des Minist res des Enseignements Primaire et Secondaire, ceux du Minist re des Affaires Sociales et de la Microfinance, du Directeur des Examens et Concours et des Enseignements Maternel et Primaire en vue de faire un  tat des lieux des arr t s, leurs cons quences pour l'am lioration des conditions de participation des enfants et jeunes handicap s du B nin au CEP, au BEPC et aux concours nationaux, et d'autre part de permettre aux participants d' tre mieux outill s sur la th matique de l' ducation inclusive. <https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS> (post du 15 octobre)

Moyens pour les r aliser

A- Missions et stages :

2019 -

1- Juillet : Stages professionnels en informatique pour Didier Hegb  et Brice Hounkonnou (bin me sourd/entendant)   OXFAM – solidarit . Ce stage a  t  d'une tr s grande utilit  pour la poursuite du projet relatif   l'informatique dans l' cole de Louho. Voir le rapport de stage et les 2 dipl mes <http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/stages-informatiques-a-oxfam-bruxelles>

2- du 20 au 26 octobre : Missions au CAEIS de Porto-Novo de C cile Dupuy et Pascaline Brillant pour la formation des jeunes interpr tes b ninois (membres de AITLS-B NIN). La mission avait  t  pr par e avec Carlos Dindin, r sident   Bruxelles depuis septembre 2019, en liaison avec le nouveau pr sident d'ATILS, Fulgence DJIVOH <http://www.asuno-es-benin.org/articles/non-classe/formation-des-jeunes-interpretes-beninois-en-langue-des-signes>

2022-

3- du 3 au 28 octobre : Stage   Bruxelles au centre d'h bergement et d'accueil pour enfants sourds et malentendants de "la Cl " <https://lacleasbl.be/> de Raymond Sekpon (directeur du CAEIS) et Kozime Waidi (surveillant sourd). Rapport disponible   partir du lien : <http://www.asuno-es-benin.org/articles/non-classe/stages-de-deux-beninois-a-bruxelles-association-la-cle>

Ce séjour a permis également de nombreuses rencontres permettant de redynamiser les liens avec d'anciens partenaires (Commune d'Uccle, IRSA, HE2B, assemblée générale du RFDL) et de créer de nouveaux partenariats, dont la Fédération Francophone des Sourds de Belgique (FFSB), avec la rencontre de son président Alexandre Bloxs.

2023 :

4- du 5 au 22 mai : Mission au CAEIS - Ecole de Louho de 4 personnes : Nicole Fondeneige et Georges Vaucheret d'ASUNOES-Belgique, Isabelle van Cutsem, directrice depuis 20 ans du centre d'hébergement pour enfants sourds « la Clé » et Frédéric Bacs, expert en équipement informatique.

a - Isabelle a travaillé avec les éducateurs et surveillants d'internat sur l'élaboration d'un "projet individuel" pour les jeunes sourds du CAEIS et échangé sur les difficultés rencontrées.

b- Georges et Frédéric ont travaillé à la salle informatique avec le professeur Didier Hegbé et son assistant sourd Brice Hounkonnou, installé de nouveaux ordinateurs, fait le point sur l'utilisation de la salle informatique et les besoins d'extension des locaux, installé un logiciel pour l'enseignement en réseau et la mise à jour régulière des programmes informatiques.

c - Nicole a co-animé avec OUOROU BARE Abdel Rahman, juriste béninois, membre du bureau de la Fédération des associations de personnes handicapées du Bénin, un stage dont l'objet était d'examiner l'application concrète au Bénin de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (CDPH). Seize personnes sourdes (8 hommes et 8 femmes) ont participé à ce stage qui avait été préparé à Bruxelles avec Alexandre Bloxs, "human rights officer" à la Fédération Mondiale des Sourds dont est adhérente l'Association Nationale des Sourds du Bénin (ANSB). <https://www.facebook.com/ASUNOESbelgique> (post du 13 juin)

<http://www.asunoes-benin.org/articles/le-sournal-numerique/formation-aux-droits-des-personnes-handicapees-selon-la-convention-des-nations-unies-sur-les-droits-des-personnes-handicapees-cdph>

d - Les responsables d'ASUNOES-Belgique ont également fait le point sur

- les stages d'étudiant(e)s de la HE2B : l'apport des 4 stagiaires belges de janvier à avril ; le manque d'activités liées à la bibliothèque scolaire
- le projet de séjour de Leïla Pinchart, institutrice belge diplômée pour l'année scolaire 2023-2024
- la coordination avec Carlos Dindin, du projet "AMA la Girafe" de correspondance avec des classes de l'IRSA à Bruxelles.
- les parrainages d'enfants : 25 enfants pour l'année 2022-2023 par ASUNOES-Belgique.
- la coopérative des femmes sourdes de l'Ouémé (AFMSO). Les activités autour de l'école offrent des débouchés.

B - Aide, Publications et Equipements

2020

Dans la situation critique liée à la pandémie de COVID, afin de pouvoir nourrir les élèves internes pendant le confinement, une partie conséquente du subside a été consacré à la prise en charge de postes de nourriture (4 226 sur un total de 7833 euros). L'encadrement de l'école a sensibilisé les élèves sur le comportement à adopter : l'accent a été mis sur l'apprentissage des "gestes barrière" avec une vidéo en langue des signes : https://1drv.ms/v/s!FjIIWzr5_gqrgYF6aGhrckNEMDR5ZDgkDA Le solde du subside a été consacré, comme prévu initialement à :

- l'équipement de la salle informatique (projet prévu sur 2 années 2020 et 2021). L'équipement de la salle a été sécurisé. Des ordinateurs ont été remis en état ,

- la réalisation (partielle : 20 articles sur les 79 au total) d'un DVD destiné à l'appropriation avec interprétation en langue des signes de la loi sur la promotion et la protection des personnes handicapées accompagnant la réalisation du livret qui a déjà été réalisé par ASUNOES-Bénin en 2018 (avec le soutien de la coopération suisse). <https://www.facebook.com/watch/?v=345098276237803>

2021

A- Suite de l'équipement de la salle informatique : 2500 euros.

B- Finalisation du DVD sur la loi relative à la protection des droits des personnes handicapées du Bénin qui accompagne le livret déjà réalisé (3000 euros). Tout le projet a fait l'objet d'une promotion auprès du public des personnes sourdes et de celles qui travaillent avec elles

<https://www.facebook.com/awissiwebtv/videos/345098276237803>

<https://www.facebook.com/awissiwebtv/posts/1021241648061210>

De plus, ASUNOES – Bénin a créé une chaîne YouTube sur laquelle sont diffusées des vidéos produites par l'école dont la vidéo sous-titrée et en langue des signes qui explique la loi

https://www.youtube.com/results?search_query=ASUNOES+

C - un poste destiné à l'équipement des élèves pour leur formation en énergie solaire, formation qualifiante leur permettant de trouver un emploi dans un secteur professionnel en plein développement au Bénin (3500 euros).

<https://www.facebook.com/ASUNOES.BeninCAEIS/videos/577797723191553>

2022 - Réalisation d'un manuel spécialisé en langue des signes accompagnant le nouveau livre d'apprentissage du Français mis à la disposition des enseignants à la rentrée scolaire 2021 par le Ministère de l'éducation nationale béninois (4190 euros). Outre la réalisation et l'édition en 350 exemplaires de ce manuel, une formation a accompagné les enseignants qui travaillent dans les 10 écoles pour enfants sourds du Bénin, ce qui totalise approximativement 1050 élèves au niveau de l'enseignement primaire.

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/nouveau-manuel-de-francais-de-la-classe-de-ci-au-profit-des-ecoles-pour-sourds>

Problématique liée à l'épidémie de COVID :

Les projets prévus en 2020 ont été reconvertis en priorité en aide alimentaire.

La pandémie de COVID 19 a interrompu les voyages et les stages et pour cela les liens de partenariat ont été distendus pendant 2 années.

L'assemblée générale du RFDSL qui devait se tenir à Porto-Novo en 2020 a dû être annulée à cause de la pandémie, ce qui handicape une bonne connaissance du terrain. De plus des conditions sécuritaires se sont ajoutées qui dissuadent les structures étrangères de venir au Bénin.

La période du COVID a permis de constater à quel point la désinformation se diffuse, surtout par l'intermédiaire des téléphones portables. Une éducation à la recherche de l'information et à la vérification des sources serait bénéfique. A ce sujet, le projet mené en 2022 a été très positif en faisant intervenir des experts de la médecine (projet subsidié par le WBI – coopération indirecte - dans le cadre de l'éducation mondiale et solidaire) :

<http://www.asuno-es-benin.org/articles/le-sournal-numerique/implication-de-la-communaute-sourde-du-benin-dans-la-prevention-de-la-pandemie-de-covid-19>

Malgré l'apport de livres, la bibliothèque est laissée en jachère faute de personne formée et compétente pour la gérer et l'animer. Les activités de loisirs des enfants du CAEIS ont aussi souffert à cause du manque de sorties.

Conclusion et perspectives d'avenir

Depuis 2003, date où nous avons fait pour la première fois connaissance avec Raymond Sekpon et où il nous a expliqué le projet de son école, nous n'avons cessé de développer des parrainages d'enfants et de rechercher des partenariats dans le domaine de l'éducation inclusive des enfants sourds. Nous souhaitons poursuivre jusqu'à l'assurance complète de la pérennité de cette école, et donc renouveler le programme soumis au WBI pour la période 2024-2029. L'accent mis sur les résultats scolaires est important, mais nous souhaitons aussi assurer le bien-être des enfants dans l'école, surtout ceux de l'internat, leurs conditions matérielles, leurs activités de loisirs et enfin les préparer à leur insertion sociale pour une vie communautaire épanouie.

Nous comptons qu'**en octobre 2024, lors de la Fête des 30 ans de création de l'école inclusive des sourds de Louho- CAEIS**, le Bénin annonce la reconnaissance officielle de la langue des signes (LSB). Seulement une cinquantaine de pays ont officiellement accordé à leurs langues des signes nationales un statut égal à leurs langues nationales parlées. Cela représente moins de 25% des 193 États Membres des Nations Unies. L'Ouganda a été le premier pays au monde à reconnaître légalement sa langue des signes nationale en 1995. Ils ne sont que 3 pays en Afrique (Ouganda, Kenya, Zimbabwe). Le Bénin pourrait-il être le premier de l'Afrique francophone ?